

Participation en milieu rural

Peut-on impliquer la population dans l'aménagement des espaces publics ?

« Bien évidemment, oui »

« Peut-être que non »

« Enfin ça dépend... »

**Par Marie Baret-Miramand et Victor Miramand
du collectif Un pas de Côté**

30 JANVIER
2014

Il ne faudrait peut-être pas se poser la question et partir du fondement simple que la population doit pouvoir participer d'une manière ou d'une autre à l'aménagement des espaces publics. D'une manière ou d'une autre cela veut dire qu'à chaque projet, la manière, le moment, et le degré d'implication est différent et ce en fonction de nombreux paramètres.

Pour cela il y a des préalables, des questions à se poser, des attitudes à modifier, des contextes particuliers à créer... Le projet partagé est à chaque fois une aventure et redistribue les cartes du jeu. Celles des acteurs, des techniques de représentation, de la façon de parler, de la façon d'envisager le projet... En somme, elle positionne le paysagiste dans la posture qu'il devrait toujours avoir : celle d'un professionnel à l'écoute. Faut-il dire médiateur ? Peut-être, dans le sens où le paysagiste (ou l'équipe en charge du projet) devient la seule personne (ou le seul groupe) capable, pendant le temps du projet, de prendre en compte toutes les éléments de connaissance d'un endroit donné pour l'aménager. La connaissance habitante y tient une place primordiale.

Nous n'avons pas de recette toute faite dans ce domaine sur le « comment-faire » mais nous souhaitons partager ici quelques réflexions issues de certaines de nos expériences. En tout état de cause, nous emploierons ici le terme « habitants », probablement trop générique, et derrière lequel il faut plutôt entendre « groupe local » puisqu'il est bien plus juste de parler de groupes lorsqu'il y a implication de populations habitantes.

Les conditions de l'implication

Pour impliquer et mobiliser un ou des groupes de personnes dans le projet, il faut que ce ou ces groupes aient un intérêt direct porté sur le lieu ou qu'ils aient un rapport personnel avec l'espace.

NB : Selon nous il est illusoire de penser que ce lien à l'espace puisse se créer dans le temps du projet.

Si ce lien entre le groupe et l'espace n'existe pas il faut nécessairement identifier un « objet d'affect », ou « un espace de liberté territoriale », « un espace de possibles collectifs » qui accroche et qui permette l'implication des usagers dans le projet. Ce dernier étant de plus en plus rare en milieu urbain. Par exemple pour l'aménagement des espaces publics de Vieille-Brioude (43), la vigne a été le moyen d'impliquer

une association locale dans la reconquête des terrasses et la plantation de fruitiers et de vignes. A Bussière-Nouvelle (23), dans le cadre de la programmation de l'aménagement des espaces publics, la reconnaissance du chemin creux du pêcher comme objet d'affect a permis de fédérer les habitants autour de sa réouverture



Défrichage du chemin creux du pêcher à Bussière-Nouvelle © Un pas de côté

L'immersion dans le lieu pour une connaissance la plus précise

La nécessité de bien connaître et de bien comprendre un lieu est la première étape à la mise en œuvre d'un projet partagé. Cela peut passer par l'immersion, pour être au plus près du lieu et plus près de ses habitants. Cette immersion permet de comprendre et connaître de manière poussée les petits lieux, les petites histoires, les fonctionnements, la gestion, les usages, les problèmes rencontrés, les attentes, les représentations de chacun, les éléments de programme... Elle repositionne la connaissance des habitants au centre de la complexité d'un espace ; certains appelant cela la « maîtrise d'usage ». Cela peut passer par l'installation physique sur le lieu comme une résidence paysagère ou la mise en place d'un bureau de campagne. A Bussière-Nouvelle l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est installée une semaine entière sur la commune dans un gîte transformé pour l'occasion en bureau de campagne où chacun était invité à venir discuter de la démarche et apporter ses connaissances. Cette démarche d'immersion vise à essayer d'atteindre une connaissance fine et presque exhaustive de l'espace pour parler de la même chose que les habitants et partager avec eux une sorte d'appartenance au

territoire (voire une forme d'attachement).

Le besoin de complicité

L'autre point important pour impliquer les habitants dans l'aménagement des espaces publics est le besoin de créer une complicité entre l'équipe en charge du projet et les habitants. Ce besoin de complicité n'est pas à sous-estimer, bien au contraire. Elle est la clé des débats constructifs nécessaires à l'élaboration d'un projet. Cela passe le plus souvent par de nouvelles formes de rassemblement des groupes de personnes impliqués et le besoin de partager des moments conviviaux avec eux en réinventant la forme de la réunion, le lieu, les tours de parole... Se réunir au dernier café du village plutôt que dans la salle de réunion sous la photo de M. le Président et le buste de Marianne, organiser un couvige / tisane où chacun peut apporter des souvenirs de la commune (photos, plans, livres...), inviter les gens au bureau de campagne, assister à la messe de la Sainte-Madeleine, partager le casse-croûte avec les bénévoles du musée de la vigne... toutes les occasions sont bonnes pour rencontrer les usagers dans un contexte privilégiant la complicité et la convivialité.



Réunion au café du village à Bussière-Nouvelle © Un pas de côté

L'expérience collective du terrain

La recherche de complicité peut aussi se traduire par des moments d'expérience collective ; la plus essentielle étant sans aucun doute celle du terrain. Il s'agit d'arpenter le ou les sites ensemble, de les décrypter ensemble, de voir les mêmes choses, « d'épuiser » collectivement le lieu, de se poser in situ les mêmes questions. Cette expérience collective du terrain peut prendre différentes formes comme des petits voyages en mini-bus, des randonnées commentées, un rendez-vous matinal pour vivre ensemble le levé de soleil sur un lac... L'objectif est simple, il est de pouvoir prétendre partager une expérience paysagère, ensemble, sur un lieu. Cette expérience devient alors une des références partagées à partir desquelles on peut construire un projet.



Travail de l'esquisse de projet in situ, place de l'église à Bussière-Nouvelle © Un pas de côté

“Dédramatiser” l'acte d'aménager

Le plus important reste sans doute de dédramatiser l'acte d'aménager en mettant à la portée de la population le temps des premières idées du projet à construire ensemble. L'acte d'aménagement est souvent perçu comme une transformation radicale d'un lieu avec des travaux lourds et coûteux : une affaire de spécialiste. Heureusement, ce n'est pas toujours le cas et l'on pourrait plutôt parler dans certains cas de ménage-ménagement de l'espace. La mise en place de petits gestes souvent ordinaires (couper une branche, entretenir un chemin...) qui, mis bout à bout, mettent en valeur un lieu ou règlent des problèmes de fonctionnement, devient incontournable dans la mise en œuvre du projet.

Après plusieurs expériences, cela réinterroge clairement les outils de représentation classique. Les plans, par exemple, ne sont pas toujours appropriés pour impliquer les habitants dans la formalisation du projet, et ce pour plusieurs raisons. La première est que le plan est une représentation de l'espace qui nécessite d'être initié à sa lecture et qui met à distance le concepteur et les usagers : celui qui comprend et celui qui ne comprend pas. Deuxièmement, conséquence directe de la première raison, le plan est sujet à interprétation et crée forcément des conflits à partir des représentations divergentes que l'on se fait des propositions d'aménagement. Pour finir, le plan ne permet en aucun cas d'appréhender physiquement l'espace et encore moins collectivement.

La meilleure des solutions est de confronter les idées à la réalité de l'espace. Il est simple dans certains cas de tester in situ les propositions d'aménagement avec les habitants en les matérialisant (avec des piquets, de la peinture, de la rubalise, par exemple) ou en fabriquant des prototypes à l'échelle 1. Par expérience, il est difficile de partager l'idée de déplacer un monument aux morts avec les élus d'un conseil municipal en salle de réunion, mais cela apparaît comme une évidence le lendemain matin avec les habitants devant l'objet commémoratif.

Il est alors nécessaire d'apporter de nouvelles idées qui renouvellent les outils classiques de représentations et qui permettent aux habitants de s'approprier l'étape des intentions et d'esquisse de projet.

Allier propositions et appropriations possibles

Définir avec les habitants la vocation des espaces et imaginer ce qui s'y passera demain, est une autre manière d'impliquer la population dans les choix d'aménagement.

Si le projet s'attache à répondre à des dysfonctionnements et/ou des besoins et usages identifiés, il est facile pour les habitants et le paysagiste d'apporter des réponses en ces termes. Si, à l'inverse, l'espace ne fait l'objet, en apparence, d'aucune attente ou intention spécifiques, il est nécessaire de projeter les habitants dans un avenir possible en les aidant à rêver. Cela fait l'objet la plupart du temps de la fabrication d'images du futur où l'on allie des propositions d'aménagement à un événement particulier comme un festival sur la scène d'un étang, une soirée dansante sur la place de la mairie ou le concours de boules sur la terrasse de l'église. En somme, les aménagements doivent être « bien élevés », comme le précise justement Pierre Mahey – et permettre d'accueillir les usagers et leurs différentes formes d'appropriations possibles, existantes ou à venir.

Laisser une trace

Impliquer la population passe aussi par le faire-ensemble. Toute démarche participative doit laisser la place au concret et à une part de réalisation avec les habitants. Cela peut se traduire par un tout petit acte comme la plantation d'un arbre, la taille d'un rosier, la restauration d'un mur, la fabrication d'un banc ou le balisage d'un itinéraire. Cela peut aussi se traduire par des actions plus importantes comme la réalisation d'un jardin, le défrichage d'un chemin ou la construction d'un ponton. L'important, c'est de faire quelque chose ensemble, avec le groupe, pour laisser des traces, amorcer le projet et concrétiser l'idée du chantier collectif.

Ce dernier temps du projet, le temps de la réalisation est aussi une manière de « faire à façon » et de réaliser des aménagements les plus adaptés possibles. Mettre à disposition des riverains des réserves de pleine terre au devant de chez eux pour planter leurs propres plantes, être à l'écoute d'un autre en ce qui concerne l'emplacement d'un rosier, accepter que des propositions se modifient au gré des rencontres... Simple-ment prendre conscience que l'espace public n'existe pas comme tel, mais qu'il n'existe qu'à travers les multiples formes d'appropriation qu'il autorisera aux habitants. C'est bien là tout l'enjeu de l'implication de groupes locaux dans l'aménagement des espaces publics.

Mais revenons à la question de départ : peut-on impliquer les habitants dans l'aménagement d'espaces publics ? Cette question... pourquoi nous la posons-nous ? Probablement, à cause d'un constat amer qui fait que la participation habitante mais plus largement l'implication des acteurs locaux (dont les habitants font évidemment partie) n'est que rarement au cœur des commandes. Que les temps d'échange entre les équipes de projet et ces acteurs se limitent à quelques vastes réunions que l'on qualifiera pompeusement "de travail" alors qu'elles sont, au mieux, "d'information". Que la restitution en salle du fameux "rapport de diagnostic" ne sera jamais aussi efficace qu'un diagnostic en marchand ensemble dans les espaces de projet.

Il est, sans aucun doute, du devoir du métier paysagiste de réinterroger systématiquement les commandes dans ce sens. Aussi, si nous revenons à notre interrogation de départ, la réponse est oui... et les objectifs d'une profession comme la notre sont peut-être moins de parler de participation comme un sujet singulier que d'en faire un savoir-faire ordinaire.



L'AUTEUR

Marie Baret-Miramand et Victor Miramand du collectif Un pas de Côté

Marie BARET-MIRAMAND et Victor MIRAMAND sont Paysagistes DPLG. Ils ont fondé ensemble le collectif *Un pas de Côté* au Puy-en-Velay.
Contact : [1pasdecote\(at\)gmail.com](mailto:1pasdecote(at)gmail.com)

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Marie Baret-Miramand et Victor Miramand du collectif Un pas de Côté, *Participation en milieu rural*, Openfield numéro 3, Janvier 2014

<https://www.revue-openfield.net/2014/01/30/peut-on-impliquer-la-population-dans-lamenagement-des-espaces-publics/>